



Le Comité Départemental 76 et Msa-Asruc Tir à l'arc

Vous invitent à leur concours "spécial jeunes" du samedi 28 mars 2020 qui aura lieu au gymnase du Village, chemin de la Planquette, 76130 Mont-Saint-Aignan (fléchage). Ce concours est ouvert aux jeunes archers n'ayant **jamais** fait de compétition officielle.

Horaires

Ouverture du greffe et inspection du matériel	14h00
Entraînement	14h30
Début de la 1 ^{ère} série	15h00
PAUSE GOÛTER	
Début de la 2 ^{ème} série	Après la pause goûter

Les tirs se dérouleront en 2 séries de 7 volées de 3 flèches au rythme AB/CD 2 minutes par volées de 3 flèches.

Dans le cas d'un faible nombre d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours.

Merci de votre compréhension.

Cette rencontre est ouverte à partir de 8 ans révolus pour les catégories suivantes

Inscription : 3€ pour toutes les catégories à l'adresse info@msa-asruc.fr

Inscriptions et paiement (CB) possible sur le site msa-asruc.fr sur la page de l'évènement (via calendrier)

Adresse postale : ASRUC, 37 rue de la Croix-Vaubois, 76130 Mont-Saint-Aignan

POUSSIN : ARC CLASSIQUE ET ARC SANS VISEUR (BB)

1er Concours		Niveau 2 (2 concours maximum)		Niveau 1 (2 concours maximum)	
Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason
10 Mètres	80	12 Mètres	80	15 Mètres	80

Hauteur du blason, pour les poussins : 1,10 m.

BENJAMIN, MINIME et CADET : ARC CLASSIQUE, ARC SANS VISEUR (BB), ARC A POULIES et HANDISPORTS

Niveau 2 (2 concours maximum)		Niveau 1 (2 concours maximum)	
Distance	Blason	Distance	Blason
15 Mètres	80	15 Mètres	60

Pour les Minimes et Cadets en Arc à Poulies utilisation du 10 réduit

La licence fédérale et l'autorisation d'intervention chirurgicale, signé des parents, sont obligatoire. chaque archer doit pouvoir justifier de son identité. il est souhaitable que l'archer soit en possession de son "passeport du jeune archer" à jour.